



PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B

Version n°1 - Date de diffusion : 03/01/ 2024

OBJECTIFS

- Permettre au candidat d'obtenir son permis de conduire type B
- Être capable de conduire en toute sécurité sans mettre sa vie et la vie d'autrui en danger

PUBLIC VISÉ

Le candidat devra être âgé d'au moins de :

- 17 ans au moment de l'inscription pour l'apprentissage classique
- 15 ans minimum pour l'apprentissage anticipé.
- 18 ans pour être présenté à l'examen du permis de conduire.

PRÉREQUIS

- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Détenir une pièce d'identité en cours de validité
- Être résidant et domicilié en France
- Être en possession de l'attestation de participation de la journée de défense et citoyenneté pour les stagiaires âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus

POUR LES CANDIDATS D'UNE AUTRE ÉCOLE :

- Être enregistré en Préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage à la conduite

TYPE DE FORMATION : Permis B

DURÉE : Elle sera déterminée en fonction de l'évaluation départ et sera d'un minimum de 20 heures de conduite

PLANNING DE LA FORMATION :

Le planning sera déterminé conjointement entre l'auto-école et le candidat

TARIF (à partir de) : 1080€ TTC

DÉLAI DE RÉTRACTATION : 14 jours contractuel

DÉLAI D'ACCÈS : 14 jours contractuel

CONTENU DE LA FORMATION

Programme de formation conforme au REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) :

- 1^{ère} étape : maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- 2^{ème} étape : appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- 3^{ème} étape : circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- 4^{ème} étape : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.
- A l'issue, le candidat peut être présenté à l'épreuve du permis B

POUR LA CONDUITE ANTICIPÉE :

- Des accompagnateurs sont désignés pour prendre en charge l'apprentissage à la conduite du candidat.
- 6 heures de rendez-vous pédagogiques obligatoires et apprentissage sur au moins une année et 3 000 kilomètres.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Salles de cours équipées de téléviseur et de matériels informatiques
- Outils pédagogiques et réglementaires (projection exercices dans le cadre de l'apprentissage du Code de la Route)
- Etablissement de parcours routiers adaptés selon la progression du candidat
- Documentation professionnelle
- Véhicules avec boîte manuelle ou automatique adaptés à l'apprentissage de la conduite pour le passage de la catégorie B du permis de conduire



PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B

Version n°1 - Date de diffusion : 03/01/ 2024

FORMATEURS

L'ensemble de nos formateurs en conduite sont détenteurs du **B.E.P.E.C.A.S.E.R. (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière)** ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R.).

Nos formateurs possèdent également une autorisation préfectorale d'enseignement.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Formation éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

SUIVI DE LA FORMATION

Livret de formation au Permis B

VALIDATION

- Passage de l'épreuve théorique générale (E.T.G.)
- Passage de l'épreuve pratique d'admission

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos véhicules ne sont pas équipés pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour connaître les modalités d'adaptation de la formation.

INSCRIPTION

Auto School 95

1 rue l'escouvrier – 95200 Sarcelles

09 81 24 63 17 - Mail : autoschool95@gmail.com